

MAC-SST

Formation professionnelle continue

Objectif :

- Être acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Agir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime, dans l'attente des secours
- Maintenir les compétences du SST à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Public - prérequis :

- Toute personne ayant suivi la formation initiale SST
- Être titulaire du certificat SST

Mesure des prérequis :

- Entretien de vérification du projet
- Entretien individuel de motivation
- Tests d'aptitude à la formation

Méthode pédagogique :

- Formation en présentiel et en groupe s'appuyant sur une pédagogie différenciée
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Contrat pédagogique établi avec chaque stagiaire à l'entrée en formation.

Durée :

- 7 heures (pour un groupe de 10 stagiaires maximum et 4 minimum) comprenant du temps pour traiter de nouveaux risques spécifiques liés à l'entreprise

Dates prévisionnelles :

- Plusieurs sessions par an - **BESANÇON**

Validation :

- Obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (valable 24 mois)

SITE DE FORMATION :

FRATE Formation Conseil
83 rue de Dole
25000 Besançon

CONTACTS PRESCRIPTIONS

Pilotage du dispositif : M. Bruno JOLY
03-81-82-21-75
contact@frateformation.net

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Formation pouvant être prise en charge par :
- Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et le Fonds Social Européen (dans ce cas aucune participation financière n'est demandée aux stagiaires)
 - Un OPCO
 - Votre CPF
 - Ou sur fonds propres (tarif communiqué sur devis)



Programme :

Période d'intégration :

- Accueil
- Rappel des objectifs de formation et présentation du programme

Domaine de compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée sur un saignement abondant

Domaine de compétences 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Être capable de se situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Évaluations formatives :

- Mise en situation (situation d'accident de travail simulé en lien avec les activités de l'entreprise ou les spécificités du métier)
- Diaporama avec des photos de situation (observation par l'ensemble des stagiaires et réponse aux questions du formateur)
- Échanges autour d'une situation projetée et débat sur la ou les situation(s) vécue(s) par les participants (en présentant les causes, les signes et les risques et déterminer l'action)



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE